



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 71336

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté que M. le ministre de l'éducation nationale avait annoncé sa volonté de donner une impulsion nouvelle à la prévention et à la lutte contre la violence scolaire (20 juin 2001), « axe fort de sa politique », il lui demande de lui préciser l'état actuel de diffusion à tous les chefs d'établissements d'un vade-mecum pour les aider à répondre aux situations de crise.

Texte de la réponse

Le vade-mecum destiné aux chefs d'établissements, aux inspecteurs de l'éducation nationale et aux directeurs d'école et devant les aider à mieux gérer les situations de crise a été mis sur le site du ministère le 10 janvier dernier et leur est donc accessible depuis cette date. Il a été élaboré par le Comité national de lutte contre la violence à l'école avec la participation de directions du ministère et d'experts de terrain. Présenté sous forme de recommandations et de conseils, il constitue avant tout un outil de réflexion, de dialogue entre les équipes et de formation. Il est accompagné d'une quinzaine de fiches rédigées par des chefs d'établissement et des directeurs d'école qui sont autant de témoignages de réussite dans la gestion des crises et surtout de l'exploitation que l'établissement ou l'école ont su en faire pour améliorer leur fonctionnement.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71336

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 décembre 2001, page 7490

Réponse publiée le : 11 février 2002, page 731